

Conseil d'école d'Arnières sur iton du jeudi 27 juin 2019 à 18h

Présents :

Monsieur Hénon, **Inspecteur de l'Education Nationale**

Mmes Brignoli (directrice et présidente), Marie, Gimenez, Join, Larçonner, Allain et M. Benney :
enseignants

Monsieur le Maire M. Joret et M. Besnard : **mairie**

Mmes Neveu, Defrance, Steffan, Lys, Huvier, Delavoipière et M. Leligois, André, Lefebvre :
représentants des parents d'élèves

Mmes Sébire et Philippe, responsables des frimousses **SIVU Cigale**

Absents invités excusés :

Mme Breuil, psychologue scolaire

Mme Maconi, enseignante

Mme Guilbert, représentants des parents d'élèves titulaires

Ordre du jour

- Présentation du SIVU
- Le projet d'école : bilan de l'année écoulée, perspectives pour l'année suivante
- Bilan de la coopérative scolaire
- Projets d'actions éducatives pour l'année à venir
- Bilan de la kermesse
- Rentrée 2019

Introduction par Monsieur l'Inspecteur : « La présence d'un inspecteur est rare en conseil d'école. J'ai ici un rôle de modérateur et de facilitateur. J'ai été surpris : les questions diverses sont arrivées très tardivement. Les parents ont une activité intense, certes. Mais c'est difficile pour les enseignantes de gérer les questions arrivées si tard : pour satisfaire aux demandes et répondre il faut être davantage dans l'anticipation. Le cadre : invitation 8 jours avant le conseil. Il est nécessaire d'inscrire les questions clairement dans l'invitation : en amont l'équipe pédagogique se réunit et réfléchit tout comme l'équipe municipale pour répondre au mieux. C'est donc 15 jours avant le conseil qu'il faut y réfléchir et communiquer. Si le calendrier est donné dès le début de l'année, tout le monde peut s'organiser. Les questions arrivées hier seront reportées car on n'aura pas les éléments. Il faut que cela fonctionne ainsi. C'est écrit dans les textes. L'inspecteur n'a pas de droit de vote. Les décisions relèvent de la présidence : Mme Brignoli.

C'est bien que les titulaires et suppléants soient présents : cela démontre une volonté de s'investir, s'impliquer. Ce n'est pas toujours le cas. La question du compte rendu : généralement c'est le fil conducteur de la réunion qui sera retranscrit. Un ou deux représentants peuvent être investis de la relecture du compte rendu, avant affichage pour la collectivité. La mairie aussi le reçoit. Une semaine après il faut afficher. »

M André trouve les délais courts même pour l'équipe. M Hénon affirme que c'est raisonnable, Mme Brignoli est déchargée ce qui laisse le temps de retranscrire.

M André rappelle qu'il s'est excusé pour le retard des questions. Ils ont été occupés par la kermesse, et comme tout le monde est actif, ils ont fait le choix de s'investir pour la kermesse davantage à ce moment là. Et pour le retard des questions au deuxième conseil d'école, là encore, l'implication forte liée au bal de l'école a compliqué l'anticipation de la diffusion d'un questionnaire. L'équipe est un peu débordée, du fait des nombreuses actions portées. L'élaboration

des questionnaires a pris du temps mais il faudrait mettre un peu de souplesse avec le cadre, notamment si l'équipe pédagogique souhaite impliquer des parents dans leur mandat bénévole. M Hénon rappelle que l'anticipation doit être mise en place. Benney affirme qu'il y a eu de la souplesse, les questions tardives et nombreuses du deuxième conseil d'école ont tout de même été traitées et intégrées dans l'ordre du jour. Les parents ont eu un week-end pour répondre cette fois-ci, M André reconnaît que ce n'est pas raisonnable. M. Hénon souligne qu'il y a peu d'école où de tels questionnaires sont mis en place et que c'est une bonne initiative de la part des représentants, tout en rappelant que si les conseils sont programmés c'est pour pouvoir anticiper et avoir un ordre du jour le plus précis possible. Mme Brignoli explique que les questionnaires distribués tardivement ne permettent pas d'entendre la parole de tous les parents, c'est regrettable. M. Hénon encourage la volonté d'intégrer tous les parents.

M André se demande pourquoi les questions sont mal interprétées par les enseignants, alors même que cette fois-ci, il s'agit de questions ouvertes et générales, et que ce questionnaire est le même depuis longtemps sans qu'il n'ait posé de difficultés auparavant, tout en expliquant que les représentants ne sont pas là pour mettre en évidence seulement les points négatifs. - Il précise que des retours positifs viennent par exemple étayer l'avis que partagent l'équipe, et que c'est dès lors intéressant puisque cela vient confirmer cette analyse. Il n'y pas de mauvaise intention de leur part. Cependant, c'est leur rôle de tout remonter, et des retours négatifs sont normaux, tout ne peut pas être ressenti de manière parfaite par tous les enfants et leurs parents. Et s'il y a des retours négatifs, l'objectif est que cela puisse être entendu par l'équipe pédagogique, qu'elle puisse y répondre afin de pouvoir si c'est possible améliorer les pratiques.

Pour conclure sur ce point, M. André propose qu'un questionnaire à destination des parents soit co-construit par les représentants et l'équipe pédagogique afin de prévenir d'éventuelles incompréhensions et de renforcer la confiance.

1. Présentation du SIVU

Présentation de Morgane Sébire et Virginie opératrice des Frimousses, relai de Morgane quand elle est en vacances.

7 communes au départ dans le SIVU et depuis 1^{er} janvier : 15 communes. Un travail en lien avec l'école d'Arnières a pu se mettre en place cette année : dans le cadre du PEDT et du « plan mercredi », des rencontres avec la directrice ont eu lieu, qui ont permis des échanges autour de différents projets (environnement et culture). Utilisation du compost, travail autour du gaspillage alimentaire, du jardin et potager, réalisation d'un film diffusé aux Frimousses en présence des parents, de la Mairie et de l'école (Mme Brignoli et M. Benney). Le relai dans le jardin partagé sera pris en juillet et août.

M. Hénon félicite l'engagement de l'école et des Frimousses : peu d'écoles s'inscrivent dans le plan mercredi, il trouve très intéressant de pouvoir travailler en collaboration, car c'est la suite du PEDT. L'objectif c'est de permettre une continuité dans le temps de l'enfant au sens large. Il remercie.

2. Le projet d'école : bilan de l'année écoulée, perspectives pour l'année suivante

Action A1 « renforcer la maîtrise des contenus didactiques et des approches pédagogiques pour garantir la réussite des élèves »

L'action proposée était « Favoriser les apprentissages dans le domaine de la langue au travers d'actions (cahier de référence en vocabulaire, exercices systématiques, étude de textes littéraires, rituels...) ».

Le bilan en juin 2018 observait une amélioration significative de la qualité des productions écrites au cycle 3.

Le bilan en juin 2019 observe la continuité de l'action proposée : en maternelle, un travail spécifique en vocabulaire autour du jardin et des abeilles a été mené, ainsi que des activités d'encodage, des dictées muettes et la continuité d'un coin écrivain en GS. En cycle 3, les traces écrites (leçons) sont en grande majorité construites par les élèves. Le vocabulaire et l'orthographe sont enrichis grâce au mur des mots et aux dictées préparées. L'auto-correction est favorisée grâce au code de correction. Les productions d'écrit prennent essentiellement appui sur le vécu des élèves.

Perspectives : Partir du vécu pour produire les écrits et de ce fait poursuivre les nombreux projets collectifs qui créent ces occasions (projet cinéma, jardin partagé, EPS, chorale, correspondances scolaires). Elargir le projet de sensibilisation au respect de l'environnement par l'intervention du SETOM.

M. Hénon explique que les axes du prochain projet école seront ceux du projet académique à venir : un travail en lien avec parents élus pourrait être envisageable sur certains aspects du projet. Un volet obligatoire est prévu sur la prévention du harcèlement, les directeurs seront accompagnés. Il s'agit d'un axe spécifique climat scolaire.

Action 2 « Les parcours de l'élève : spécificités et transversalités »

L'action proposée était « rendre l'élève acteur de son parcours citoyen de la petite section à la fin du cycle 3 (création d'affiches des règles de cour, séquence sur la prévention des jeux dangereux, travail sur les symboles et valeurs de la République) ».

Le bilan en juin 2018 observait une amélioration du climat scolaire et un meilleur investissement dans les apprentissages : les élèves se réfèrent aux outils qu'ils ont eux-mêmes construits (notamment dans la cour : affiche, répartition des jeux de cour).

Le bilan en juin de 2019 s'inscrit dans une continuité de l'action et dans une volonté d'unification des deux écoles.

- Dans le cadre du parcours citoyen, à partir du projet existant en maternelle autour du jardin partagé d'Arnières, un projet de sensibilisation à l'environnement a été développé avec les cycles 2 et 3 en 2018/2019 (partenariat avec Ascatrok, carrés de jardin, tutorat, composteurs dans les écoles).
- Dans le cadre du parcours citoyen et du parcours d'éducation à la santé, un projet EPS a également été développé (adhésion de tous les élèves de l'école à l'USEP, participation au cross : annulations des journées athlétisme, orientation...).
- Dans le cadre du parcours culturel, le cycle 3 a pu participer au projet départemental « Ecole et cinéma », ce qui a permis une ouverture culturelle et donc un renforcement du rôle d'acteur pour l'élève dans son parcours citoyen.
- De multiples décroisements et des tutorats ont été opérés durant l'année 2018-2019 en maternelle et en élémentaire, et entre les deux. De plus, des liaisons GS/CP ainsi que du co-enseignement ont été effectués.

Toutes ces actions favorisent la coopération et la collaboration entre les élèves.

Perspectives : Développement des projets mis en place en 2018-2019. Participation de toute l'école élémentaire au projet départemental École et cinéma. Non participation de la maternelle car les films ne sont pas adaptés. Développement et renforcement du projet « jardin partagé »/sensibilisation au respect de l'environnement. Intervention de l'USEP pour diverses journées sportives. Financièrement, ça fait beaucoup.

Les enseignants envisagent également d'animer des débats citoyens au sein de chaque classe, avec création du rôle de délégué pour chaque classe et conseil avec la directrice une fois par trimestre. (boîtes à idées)

M. Hénon évoque le conseil école collège (CEC) et explique que toutes les écoles rattachées à Navarre participent à « Navarre superstar ». Cette année c'était compliqué de contribuer à

l'exposition au collège parce que c'était en même temps que la kermesse. On peut imaginer que le collège puisse venir aussi à l'école, que ce ne soit pas toujours les écoles qui se déplacent au collège.

Au collège, il y a des délégués. On pourrait imaginer que tous les délégués des écoles rattachés au collège y soient reçus pour préparer la rentrée par exemple. La mairie serait peut être sollicitée pour les transports.

Action A3 « Améliorer la qualité de la relation aux partenaires »

L'action proposée était « améliorer la qualité des transitions entre école et TAP et faire du lien entre les différentes modalités de fonctionnement ».

Le bilan en juin 2018 observait une amélioration des relations grâce à la mise en place d'outils avec les intervenants péri-éducatifs et grâce à différentes instances de réunions. (carnet de liaison)

Le bilan en juin de 2019 rend compte des bonnes relations avec la Mairie, le SIVU Cigale et la grande majorité des parents. La communication a été difficile avec les représentants de parents d'élèves, elle est en voie d'amélioration. M. Hénon souligne que tout le monde a un même point d'intérêt (les enfants). Malgré tout, des réunions et des actions ont pu être menées en collaboration avec l'APE (carnaval, kermesse). D'autre part, la gestion de la communication en situation de crise est globalement à améliorer. Deux accidents sont arrivés cette année sur le temps scolaire, qui n'ont sur l'instant pas été estimés suffisamment grave pour appeler les secours. Le premier constat établi par l'équipe pédagogique, c'est qu'il ne faut plus hésiter à appeler le 15 pour avoir un avis de professionnel sur la gravité de l'accident et sur la conduite à tenir.

Le deuxième constat, c'est qu'il faut améliorer l'accompagnement aux familles dans ces moments difficiles ; en effet, dans l'une des situations, des difficultés de communication ont conduit à une incompréhension de part et d'autre. Un avenant au projet d'école a été établi pour y remédier.

M. Hénon souligne que les marches constituent un espace accidentogène.

M Joret dit réfléchir au sujet. Il souhaiterait démonter le bâtiment de Cigale, mais se pose la question du budget pour supprimer ce dénivelé dans les années à venir.

Une réflexion des enseignants avec les agents de la mairie est en cours pour harmoniser les pratiques durant les récréations (réunion prévue le 4 juillet). M. Hénon remarque qu'il serait intéressant d'institutionnaliser ce temps, de l'installer dans la durée.

L'école réfléchit à l'organisation d'une « fête de la soupe » pour faire entrer les parents dans l'école. De plus, elle envisage de remettre les livrets individuellement pour renforcer le lien école/parents. Mme Huvier lance l'idée de ne rendre que deux livrets et donc d'avoir plus de temps pour rencontrer les familles. Mme Brignoli annonce qu'une réflexion sera menée en équipe. M. Hénon rappelle que beaucoup de collègues sont arrivés avec des histoires différentes dans cette école et que c'est un plus pour travailler ensemble. Il faut mettre en commun mais cela demande du temps.

M Lefebvre se dit être attaché à la place symbolique accordée aux familles dans les institutions en général : avoir un lieu neutre réservé aux rencontres avec les familles à l'école pourrait être intéressant pour faciliter leur venue, le travail de collaboration. Mme Brignoli souligne le manque de locaux pour faire ce genre de rencontres. M. Hénon propose de changer les meubles de place dans les classes. M Joret propose la salle de conseil... Certains préfèrent voir la classe de leur enfant. Mme Gimenez rappelle que cela se fait naturellement au cas par cas. M.Lefebvre ajoute que ce peut être un message fort envoyé aux familles lorsqu'une place aménagée leur ai réservé dans l'école.

Concernant le dernier élève accidenté, tout a été mis en œuvre afin de pouvoir l'accueillir au mieux sur les différents temps de la journée.

Un élargissement du nombre et des relations avec les partenaires de l'école a été opéré : travail avec les associations du village (sportive, culturelle, Ascatrok, l'apicultrice, « tête-en-bas »),

renforcement des relations avec le SIVU (thèmes communs : cinéma et environnement, dans le cadre du projet d'école et du PEDT).

Perspectives 2019 : Améliorer la communication en situation de crise (un avenant a été rédigé : en annexe). Réunion avec le personnel communal prévue afin d'harmoniser le protocole d'action en cas de crise. Pérenniser les actions déjà en place. Développer les projets communs avec SIVU.

Afin d'ouvrir davantage l'école à tous les parents, l'organisation d'une « fête de la soupe » sur la première période de l'année 2019-2020 pourrait être envisagée (avec les légumes du jardin partagé). M. Hénon ajoute « Navarre Superstar » . Mme Brignoli évoque l'idée exprimée en CEC d'un chant commun avec les 6ème.

Bilan des sorties et manifestations

Remerciements à tous les parents accompagnateurs.

Remerciements à l'APE qui a financé les activités du paléospace pour un montant de 1141€ et les entrées du bois des aigles pour un montant de 729€ (total : 1870€)

Merci aussi pour les achats de livres pour la BCD. (total : 998,38€)

Remerciements à la Mairie qui a financé les cars pour les sorties à Villers et à Balines pour un montant de 2557€+600€=3157€ (Villers). Merci pour les vidéoprojecteurs pour les classes, et les tablettes.

M Benney rappelle que les tablettes ne sont pas appropriées pour le traitement de texte. Les logiciels ne sont pas modifiables alors c'est compliqué... De plus, certaines tablettes ne s'allument plus et ne sont plus captées par le PC pilote.

M. Joret informe qu'il va contacter le SAV.

Le **5 avril** : cross USEP cycles 2 et 3

→ Tout s'est bien déroulé, les enfants étaient bien préparés. CROSS couleur et les élèves étaient dans les bonnes courses par rapport à leurs capacités (ils n'ont pas « souffert »)..

- Le **3 mai** : fête du Printemps (carnaval)

Bilan plutôt mitigé. Quelques améliorations pourraient être apportées.

* Les parents pourraient entrer dans l'école avant la haie d'honneur.

* Prévoir un parcours plus long dans le village, mettre la musique plus fort ou bien chanter. Prévoir des percussions et éventuellement des confettis ? Pas dans l'esprit « développement durable »...

* Prévoir plutôt le goûter en élémentaire pour tous (plus de place et moins de surveillance requise car pas de jeux) avec 2 spots (élémentaire/maternelle). Prévoir le micro.

Mme Lys rappelle que cette action avait à l'origine été prévue en maternelle car il y en avait peu à cet endroit. Mais cela peut être modulable.

* Problème de visibilité/sécurité pour les PS : les enfants n'étaient plus regroupés car certains étaient avec leurs parents ; difficile de les compter.

* Les barrières n'étaient pas mises en place à l'heure demandée et ont été retirées trop tôt : M Joret répond que ce sont des personnes étrangères à la manifestation qui ont bougé les barrières. Les parents sont d'accord.

- **Le 7 mai** : intervention de l'association théâtre d'Arnières dans les classes (« la tête en bas! »). Les comédiennes sont intervenues dans chacune des classes, bonne participation des enfants, petits sketchs sympathiques. La troupe était ravie des affiches créées par les enfants.

Le festival qui s'est déroulé le samedi **18 mai**.

- Le **28 mai** : journée athlétisme pour le cycle 2 organisée par l'USEP à La Bonneville sur Iton.

→ Annulé deux fois à cause de la météo.

- Le **15 mai** : 3ème projection « école et cinéma » → Edward aux mains d'argent

- Le **6 juin** : sortie des élèves de cycle 2 et 3 et des GS de Mme Join au Paléospace de Villers sur mer

→ Tout s'est très bien déroulé. C'était bien organisé, les activités étaient bien appropriées.

- Le **15 juin** : Kermesse de l'école, organisée par l'APE : bonne organisation et belle fête.

Mme Huvier : retour positif du spectacle dans la salle, les gens étaient satisfaits, les chants ont plu aussi et la remise des diplômes également. Certains parents ont trouvé le barbecue long. D'autres parents ont trouvé dommage que toutes les classes ne dansent pas. Il aurait fallu l'expliquer au micro avant. Mme Brignoli précise qu'il s'agissait d'un projet de deux classes ; peut-être alors aurait-il fallu organiser une soirée pour les parents concernés uniquement.

M. Hénon remarque que si tous les enfants ont chanté, c'est déjà bien, c'est très gratifiant.

On évoque la possibilité de désigner un parent pour filmer et diffuser.

- Le **20 juin** : sortie des élèves de cycle 1 au Bois des aigles (avec les GS de la classe de Mme Join)

→ Tout s'est très bien déroulé. Beau temps. Mme Neveu remercie.

- Le **25 juin** : liaison CM2/6ème : les CM2 se sont rendus au collège en bus. Ils ont été dispatchés avec d'autres élèves de secteur dans les classes. Ils ont vécu une journée type de 6ème. Ils ont apprécié.

Deux Conseils Ecole/Collège ont eu lieu cette année :

- mai 2019 : différents groupes de réflexion. Constat du savoir nager : les professeurs EPS ont déploré le niveau des élèves arrivants à Navarre. Ils veulent renforcer l'accès aux piscines. Mais il y a un problème de créneaux (depuis que la piscine de la base 105 a fermé) et de coût pour les mairies. Cela fait trop d'école sur les piscines d'Evreux. Le planning arrivera pour juillet, il faudra sans doute réduire les créneaux. A Arnières, les CE2 et CM2 devraient continuer d'y aller. Le nombre de séances risque d'être réduit.

- Il existe un cross école/collège : les adhérents USEP ne peuvent pas y participer.

M. Hénon s'excuse, il doit partir pour une autre réunion. Il souhaite une bonne fin d'année. Il espère que nous repartirons sur de bonnes bases. Il annonce également qu'il change de poste.

Sorties à venir

- Le **28 juin** : journée athlétisme du cycle 3 au stade Roger Rochard organisée par la circonscription Evreux 3, annulée à cause de la canicule.

- Le **mardi 2 juillet** : journée olympiades de la PS jusqu'au CM2 : les PS partent l'après-midi. Les CM1/CM2 prennent en charge les ateliers.

3. Bilan de la coopérative scolaire

Crédit septembre 2018 : 8867€ juin 2019 : 4620€

Bénéfice de la coopérative d'école :

* participation des parents = 1 499 €, redistribués équitablement aux coopératives de classe au prorata du nombre d'élèves

* bénéfice vente des photos = 807,40€

→ total bénéfice : **2306,40€**

4. Projets d'actions éducatives pour l'année à venir

Spectacle 3 chardons maternelle + tous les CP

Coût : 480€

Ecole et cinéma

Coût

cars pour 5 classes : $125 \times 3 \times 3 = 1125€$ et places $23 \times 5 \times 2,5 \times 3 = 862€$ → total = **1987,5€**

ou

cars pour 4 classes : $125 \times 2 \times 3 = 750€$ et places $23 \times 4 \times 2,5 \times 3 = 690€$ → total = **1440€**

USEP

adhésion = 1176€ + 35€ = 1 211€, journée orientation = 250€ si 4 classes, 375 si 5 classes

→ total = **1 461€ ou 1836€**

→ financement assuré par la coopérative d'école, transport pour le cross pris en charge par l'USEP

Continuité du partenariat avec ASCATROK

Dans le cadre de la Semaine du goût → peut-être une Fête de la soupe en octobre avec légumes du jardin partagé

Beaucoup de projets cette année ont été pris en charge par la coopérative scolaire. Dans quelle mesure l'APE peut-elle participer l'an prochain? Mme Lys répond qu'une nouvelle équipe va se mettre en place à l'APE, il faut donc attendre l'assemblée générale pour avoir la participation de l'association. Cette réponse sera faite après la rentrée.

La tombola a été amputée de 400 euros. Beaucoup moins de retours cette année, une quinzaine de carnets ne sont pas revenus.

M. Lefebvre propose une réflexion à échéance N+1.

4. Bilan de la kermesse

C'était bien. Cependant, il va falloir mobiliser davantage les parents pour la préparation de la kermesse.

Mme Brignoli annonce que les enseignants soulèveront ce point lors des réunions de rentrée.

5. Rentrée 2019

Effectifs et constitution des classes :

165 élèves inscrits

PS/MS : 22+5 (27)

Cécile MARIE

MS/GS : 17+7 (24)

Céline GIMENEZ

GS/CP : 10 +11 (21)

Marie JOIN

CP/CE1 : 12+10 (22)

Aurélie LARCONNIER

CE1/CE2 : 11+13 (24)

Cécile ALLAIN

CE2/CM1 : 5+19 (24)

FSTG

CM1/CM2 : 6+16 (22)

Anne-Claire BRIGNOLI

Les listes des élèves seront affichées la première semaine des vacances car elles peuvent encore changer. Les listes de fournitures seront distribuées aux élèves et affichées, sauf pour les GS, affichées seulement en même temps que les listes d'élèves car pas les mêmes besoin en GS/CP qu'en MS/GS.

En Petite Section, comme l'an dernier, la rentrée sera échelonnée sur deux jours.

La rentrée se fera en musique.

Questions diverses

1)Le spectacle était de bonne qualité mais quelques personnes trouvent que les cm1/cm2 ont été mis plus en avant.

→ Ce sujet ne sera pas débattu, le conseil d'école n'est pas le lieu approprié. Ce type de remarques peut être fait à l'oral, les enseignants peuvent donner les éléments de réponses aux représentants si nécessaire.

2) Le carnaval était un peu « bâclé », comment l'améliorer ?

→ Réponse dans le déroulé du CE.

3) Quelques enfants aimeraient pouvoir jouer sur les mêmes activités que les élèves du même âge d'une autre classe. Comment faire ?

→ Les jeux de cour se passent bien : aucune bagarre n'est à déplorer depuis septembre. Le système actuel fonctionne donc bien. Les élèves pourraient être associés à la réflexion, dans le cadre de la mise en place de délégués avec conseils d'élèves prévue pour l'année à venir.

4) École propre : quelles suites ?

Le projet est en réflexion : les enseignants souhaitent se rapprocher d'autres écoles pour se renseigner sur ce que l'inscription à la charte E3D représente en terme de critères, de temps, de réunions, etc. Ils se laissent le temps. L'inscription l'année prochaine dans la charte E3D n'est pas actée.

5) Où en sont les enseignants sur leur réflexion autour de la justice scolaire ?

C'est une nouvelle équipe, nous sommes arrivés chacun avec nos fonctionnements : nous avons besoin de temps pour mettre en commun nos histoires, nos pratiques. C'est en train de se réguler tranquillement.

M. André interroge l'équipe sur le bilan de la réflexion autour des sanctions sur laquelle l'équipe avait déclaré travailler. Qu'en est-il ressorti ? Il s'interroge sur le bien-fondé des privations ~~d'une~~ partie de récréation et sur la copie de lignes.

M. Benney explique que la privation de la totalité de la récréation est illégale, et que cette privation de récréation n'est que partielle, permettant une mise à l'écart temporaire, tout en facilitant la réflexion sur son comportement pour l'élève.

Mme Gimenez s'étonne de l'insistance de ces remarques autour des sanctions au regard de ce qui a pu se passer les années précédentes dans une classe autour de la justice scolaire. Après clarification des propos de madame Gimenez,

Mme Gimenez répond qu'à ce moment-là, les difficultés avec l'enseignante en question n'avaient pas été évoquées en conseil d'école, et donc les remarques actuelles lui paraissent vraiment disproportionnées.

M. André répond que si ce sujet n'avait alors pas été abordé en conseil de l'école, c'était justement parce qu'il concernait une enseignante en particulier, et qu'alors, les avis des parents d'élèves étaient très partagés. Une action spécifique, en lien avec les parents concernés, puis la précédente directrice et l'enseignante concernée, avait été engagée. Si ce sujet n'avait pas été traité en conseil d'école, c'est parce qu'on pouvait communiquer avec la personne concernée. L'objectif de cette réunion avait alors été de tenter d'apaiser le conflit, en préconisant la reprise du dialogue entre les parents concernés et cette enseignante.

Mme Lys remarque qu'il serait intéressant de parler de ce sujet par le biais des délégués dans les classes. En tant que parents, ils entendent des choses, c'est compliqué de répondre ; elle dit s'exprimer au nom de certains parents. Concernant l'élève X, ce sont les parents qui ont contacté l'inspecteur, les représentants ne leur en ont pas parlé. Ils ont été consultés, leur ont conseillé de venir voir l'école, dans une démarche de compréhension. La procédure des représentants a toujours été la même. La communication est rompue. Il y a des réajustements à faire dans l'association.

Mme Gimenez répond que l'équipe pédagogique n'est pas d'accord sur le problème de communication, la grande majorité des parents n'en a pas.

Mme Brignoli souligne qu'il y a un problème dans la forme, dans la manière de communiquer.

Mme Lys répond que c'est un problème de personne, qu'elle n'a pas de regrets, que c'est dans la critique qu'on avance.

Mme Brignoli annonce qu' elle va clore et qu'elle aurait souhaité que cela se termine autrement... dans l'apaisement.

Mme Steffan ajoute qu'on a commencé comme ça, on finira comme ça .

M. André dit qu' expliquer c'est bien, mais que c'est normal de s'interroger sur la nature des punitions.

Mme Lys s'exprime concernant un problème récent entre X et X, elle précise qu' il n'y a pas eu d'explications à sa connaissance. Puis elle entre dans des détails personnels et interpelle directement M. Benney. Mme Brignoli intervient à trois reprises pour signifier que ce n'est pas le lieu en conseil d'école. Elle finit par clore la séance et réaffirme qu'elle aurait souhaité terminer autrement.

Fin du conseil d'école :

20h13